



Projet d'éducation thérapeutique des patients

EDUCATOX

Accompagnement au traitement par toxine botulinique



Pôle P3R

Hôpitaux de Saint-Maurice
14, rue du Val d'Osne
94410 Saint-Maurice

Secrétariat : 01 43 96 69 85
educatox@hopitaux-st-maurice.fr

www.hopitaux-saint-maurice.fr

 [HopitauxdeSaintMaurice](https://www.facebook.com/HopitauxdeSaintMaurice)

 [@HopStMaurice](https://twitter.com/HopStMaurice)

SPASTICITÉ

Pour qui ?

- Pour tout patient :
 - atteint de pathologie neurologique avec spasticité,
 - bénéficiant d'un traitement par toxine botulinique,
 - et suivi par un médecin des Hôpitaux de Saint-Maurice.

Pour quoi ?

- Pour être informé :
 - sur la toxine botulinique et ses effets,
 - sur le déroulement du traitement.
- Pour être acteur de sa propre prise en charge :
 - élaboration d'objectifs personnels selon une auto-évaluation initiale,
 - apprentissage des exercices personnalisés d'auto-rééducation.

RÉÉDUCATION

Avec qui ?

- Un infirmier et un kinésithérapeute.

TOXINE

Les modalités

Les séances sont individuelles et en groupe.

Déroulement du programme :

- Une séance dans le mois précédant l'injection :
 - information sur le traitement et le déroulement de la séance,
 - apprentissage des exercices d'auto-rééducation.
- Une consultation avec votre médecin un mois après l'injection :
 - retour sur les effets.
- Une séance trois mois après l'injection :
 - bilan de la spasticité,
 - partage d'expérience entre patients.

Les séances se déroulent le **jeudi après-midi à l'UFAM sur rendez-vous** (à prendre auprès du secrétariat au 01 43 96 69 85).

Pour préparer ces séances, nous vous invitons à réfléchir à vos difficultés actuelles ainsi que vos objectifs.

ÉCHANGES